

Annexe 1 - Fiche de synthèse - Profil des eaux de baignades de la plage de l'Anse du Stole

Département du Morbihan (56) - Commune de PLÔMEUR (édition : janvier 2011 ; mise à jour de juin 2011)

Description de la zone de baignade :

Nature du substrat : estran de sable fin, vase en fond d'anse et quelques zones rocheuses
Longueur de l'estran : 600m
Surface de la zone de baignade surveillée : environ 8400m² (70m de largeur x 120m en direction du large)
Profondeur maximale de la zone de baignade surveillée à marée haute : ?
Dates de la saison balnéaire : baignade aménagée et surveillée du 1er juillet au 31 août
Localisation du point d'analyse d'eau ARS : voir carte ci-contre (coordonnées Lambert II : X : 167922 ; Y : 2316434)

Fréquentation maximale de la plage : ?
Equipements présents : poste de secours, WC, lavabo, douches...
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités possibles : randonnée (sentier littoral), pratique du kayak, plaisance (zones de mouillages), etc.

Zone riveraine : environnement de la plage majoritairement urbain à l'exception de la pointe de Kerpape à l'est
Occupation du sol : zones construites, campings, centre de Kerpape, marais de Pen Palud en retrait du littoral, puis secteurs agricoles
Population communale permanente : 19 169 habitants
Population estivale théorique maximale (nombre de lits) : 27 000 habitants

Qualité du milieu marin :

Potentiel de prolifération des macro-algues : accumulations ponctuelles mais limitées d'algues vertes et brunes sur l'estran
Potentiel de prolifération du phytoplancton : aucun problème de prolifération de phytoplancton relevé dans les masses d'eau littorales du secteur

Inventaire des principales sources potentielles de pollution :

Assainissement des eaux usées	Secteur raccordé à 100% au réseau d'assainissement (pas d'assainissement individuel). Plusieurs erreurs de raccordement décelées à ce jour dont une concernant le raccordement d'eaux grises (machine à laver + évier) dans le réseau pluvial (erreur corrigée à ce jour). Débordement possible des postes de refolement des eaux usées du Stole et de Lomener en cas de très fortes pluies
Réseau hydrographique	Apports possibles par les ruisseaux de Kerloës et du Rhun de pollutions accidentelles
Réseau pluvial	Apports des eaux de surfaces (eaux des voiries...) de Lomener et de Pen Palud
Activités agricoles	Trois exploitations agricoles sont présentes dans le bassin versant proche de la plage
Autres activités économiques	Centre mutualiste de rééducation de Kerpape (notamment balnéothérapie), présence de 3 campings et projet de centre de vie du FCL (Football Club Lorientais)
Autres sources potentielles	Parkings, activité de baignade, plaisance, etc.

Caractérisation des risques :

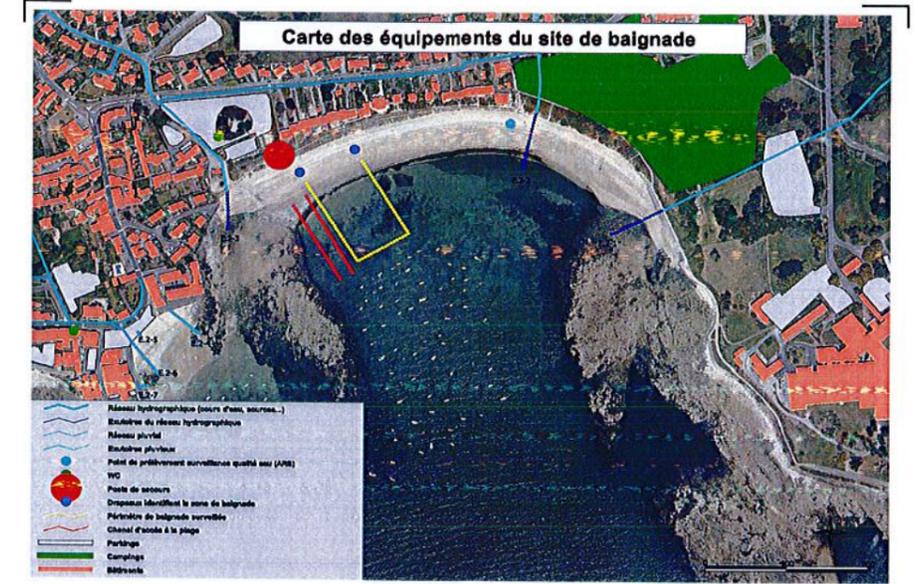
Rejets à risque	Risque	Remarques
Apports potentiels du ruisseau de Kerloës (lessivage de surfaces urbaines et agricoles, et apports possibles de pollutions accidentelles ponctuelles)	Fort	saturation possible du relevage en cas de très fortes pluies
Apports potentiels du ruisseau du Rhun (lessivage de surfaces urbaines et agricoles, et apports possibles de pollutions accidentelles ponctuelles, notamment en cas de très fortes pluies, de débordements du réseau d'eaux usées)	Fort	saturation possible du relevage en cas de très fortes pluies
Station de relevage des eaux usées de l'Anse du Stole	Fort	saturation possible du relevage en cas de très fortes pluies
Station de relevage des eaux usées de la ZAC de Lomener	Moyen	saturation possible du relevage en cas de très fortes pluies
Zones de mouillage de l'Anse	Moyen	impact potentiel difficile à évaluer
Rejets sauvages de camping-cars	Moyen	type de rejet rare mais très concentré
Lessivage des surfaces bitumées encadrant l'Anse du Stole (hydrocarbures, déjections canines...)	Moyen	impact potentiel difficile à évaluer

Plan d'action :

Actions prévues spécifiques à la zone de baignade :	
Renforcement des postes de relevage des eaux usées de Kerloudan et du Rhun	effectué début 2011
Adjonction d'un dispositif tampon au poste de relevage des eaux usées de l'anse du Stole	programmé pour 2012
Renforcement du poste de relevage des eaux usées de la ZAC de Lomener	programmé pour 2013
Poursuite du contrôle de conformité des raccordements au réseau d'eaux usées	en continu
Réhabilitation du marais de Pen Palud	envisagé pour l'hiver 2011-2012

Gestion des pollutions à court terme :

Système mis en place : Protocole communal d'analyse de la qualité de l'eau et de suspension de la baignade en cas de pollution
Date de mise en service : Été 2011
Contact(s) : MANCEAU Julie (responsable de la Régie communale de l'eau et de l'assainissement) et BERNIER Sylvain (technicien environnement)



Rappel de la qualité de l'eau de la baignade sur les quatre dernières saisons

Année	2007	2008	2009	2010
Classement (Directive 2006/7/CE)	10B	10A	10A	10A

A : Bonne qualité - B : Qualité moyenne - C : Pollution momentanée - D : Mauvaise qualité (le chiffre qui précède la lettre indique le nombre d'analyses effectué) - Source : ARS 56

Cartographie des sources potentielles de pollution proches du site

